

PROJET PÉDAGOGIQUE
ACCUEILS PÉRISCOLAIRES
Saint Pierre de Chandieu

léo lagrange animation

Sommaire

PRÉSENTATION DU CONTEXTE TERRITORIAL 4

LE PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE 5
Les objectifs éducatifs de Saint-Pierre de Chandieu 5
La collaboration des acteurs 6

L'ENVIRONNEMENT DE LA STRUCTURE 7
Le territoire 7
La localisation 7
Les partenaires 7

PROJET ÉDUCATIF DE LA FÉDÉRATION 9

LA FÉDÉRATION LÉO LAGRANGE : QUI SOMMES-NOUS ? 100

NOTRE PLAIDOYER ENFANCE 111

NOS ENGAGEMENTS ÉDUCATIFS 122
Les caractéristiques par tranche d'âge 133
Un accueil inclusif 144
La participation des mineurs 155
Le respect du cadre de vie en société 155
Le développement des compétences psychosociales 16

FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE 17

LE CADRE DE L'ACCUEIL 18
Les capacités d'accueil 18
Les horaires d'accueil 19

LES MODALITÉS D'ACCUEIL 19
Les espaces d'accueil 19
Les modalités d'inscriptions 19
La tarification 200
Les modalités de restauration 200
Les journées types 211

LE CADRE DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉQUIPE 24

LES RELATIONS EXTERNES 25

LE QUOTIDIEN AVEC LES FAMILLES 26

LE LIEN AVEC LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE 27

LE CADRE LÉGAL 288

ÉVALUATION 299

ANNEXES & RESSOURCES 32

INTRODUCTION

La commune de Saint Pierre de Chandieu a confié la gestion du périscolaire lundi, mardi, jeudi et vendredi et du mercredi à l'association Léo Lagrange Animation (LLA) depuis le 01/09/2023

La ville de Saint-Pierre de Chandieu mène une politique éducative volontariste pour laquelle Léo Lagrange Animation déploie des actions éducatives dans le cadre d'une Délégation de Service Public (DSP).

Ce projet pédagogique est spécifique aux accueils périscolaires de l'école élémentaires de la commune. Le projet pédagogique de Léo Lagrange Animation répond au Projet Éducatif de Territoire (PEDT) pour **favoriser l'épanouissement de tous les enfants**.

Les équipes interviennent dans : la commune uniquement.
Cela concerne :

- L'accueil périscolaire du matin pour les 6 – 10 ans à l'accueil de loisirs
- L'accueil périscolaire du soir pour les 6 – 10 ans à l'accueil de loisirs
- Le temps d'accueil méridien pour les 6 – 10 ans à l'accueil de loisirs
- L'accueil de loisirs des mercredis pour les 3 -10 ans à l'accueil de loisirs

Le **projet pédagogique** décline l'articulation concertée des modalités de mise en œuvre du PEDT de la commune et du projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange (cf. partie annexes et ressources). Il fixe les objectifs pour chacun des axes éducatifs travaillés. C'est un document obligatoire, élaboré par la direction de l'accueil de loisirs périscolaire en concertation avec l'équipe d'animation.

Le **projet d'animation**, quant à lui, complète le projet pédagogique. Il détaille les actions à organiser pour atteindre les objectifs fixés. Il élabore les modalités d'évaluation.



PARTIE 1

PRÉSENTATION DU CONTEXTE TERRITORIAL

LE PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

LES OBJECTIFS ÉDUCATIFS DE SAINT PIERRE DE CHANDIEU

Le Projet Éducatif De Territoire (PEDT) constitue un cadre de référence commun à l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire. L'équipe de l'accueil de loisirs tient une place active dans cet outil de collaboration locale, pour assurer une bonne articulation entre les différents temps de vie de l'enfant.
La place accordée aux partenaires dans le PEDT est essentielle :

- Elle garantit la diversité des approches pédagogiques et des ressources disponibles.
- Elle permet une meilleure prise en compte des réalités locales et des besoins spécifiques des familles.
- Elle favorise une dynamique de réseau, source de cohérence et d'innovation éducative.

En travaillant en partenariat, nous contribuons collectivement à un **environnement éducatif riche, cohérent et inclusif**, au service de l'épanouissement de chaque enfant.

Pour la ville de Saint Pierre de Chandieu, mobiliser les familles autour de l'éducation, c'est aussi tenter de répondre collectivement à un enjeu politique plus large que la simple garde des enfants : égalité des chances, sensibilisation à environnement, harcèlement, inclusion, temps sur les écrans, difficultés sociales et familiales, citoyenneté…

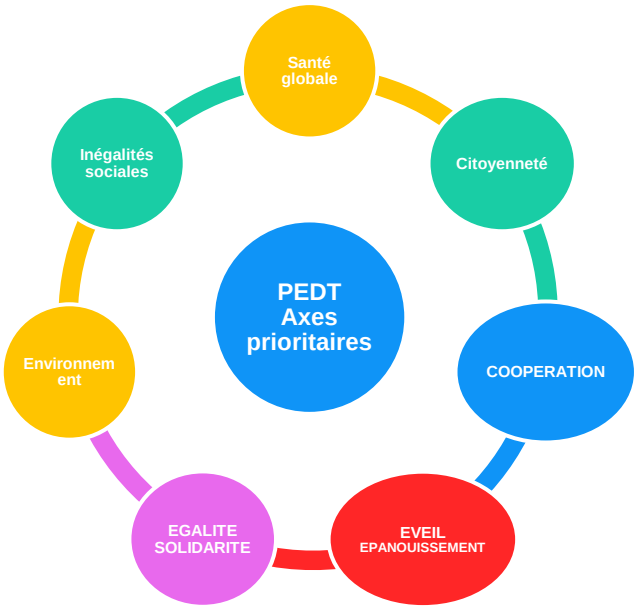

LA COLLABORATION DES ACTEURS

L'accueil de loisirs périscolaire contribue à la dynamique éducative de proximité.

La coordination des acteurs et des projets éducatifs, au niveau local, assure une réponse cohérente en termes de prévention et d'attention aux besoins éducatifs des enfants : autonomie, sécurité affective et physique, etc.

C'est une « chaîne éducative » dans laquelle chaque acteur est un maillon qui tente d'apporter à l'enfant une réponse, et qui reconnaît l'interdépendance et la spécificité de chacun pour bâtir une réelle complémentarité, et créer ainsi une continuité éducative cohérente.
Pour exemple, coordonner un système d'acteurs pour un service public d'éducation efficace, c'est :

- Adopter une logique d'éducation partagée, dépassant les cloisonnements entre Éducation Nationale et accueil périscolaire.
- Travailler une approche globale de l'enfant.
- Mobiliser l'ensemble des partenaires.

Un triptyque essentiel : complémentarité / continuité / cohérence éducative

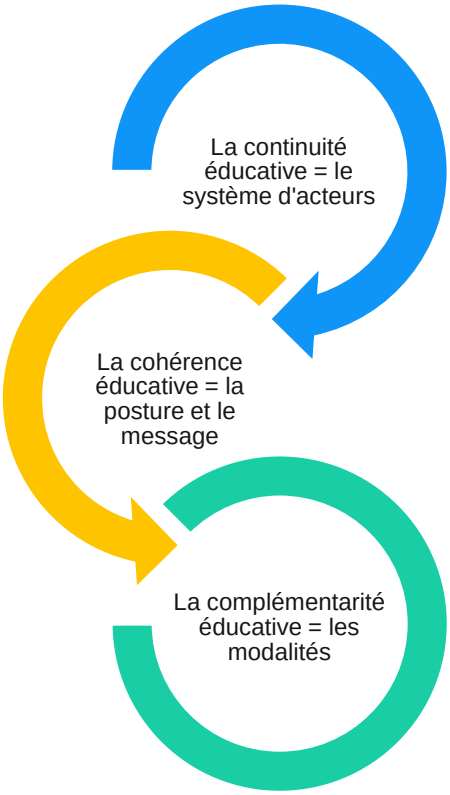

L'enfant est « un ». L'articulation, dans une approche globale de l'enfant, des actions de tous ceux qui en ont la charge (familles, collectivités, équipes éducatives et enseignantes, accueil périscolaire, associations, etc.) lui apporte une cohérence sécurisante, ancrée dans son territoire. Les valeurs communes de justice sociale, d'émancipation, de transition écologique et d'égalité sont l'ossature de ces actions. Cette organisation favorise la mobilisation et l'optimisation des ressources environnantes pour une meilleure réponse aux besoins spécifiques des enfants.

L'ENVIRONNEMENT DE LA STRUCTURE

LE TERRITOIRE

Saint Pierre de Chandieu est une commune située en Auvergne-Rhône-Alpes, dans le département du Rhône (69780).
Située dans l'Est lyonnais, la commune est un territoire à taille humaine, marqué par une identité familiale, résidentielle et associative forte.
Limitrophe avec le département de l'Isère (38), Saint Pierre de Chandieu fait partie de la CCEL (Communauté de Communes de l'Est Lyonnais) regroupant huit communes.

Depuis 2008, la commune est dirigée par un Conseil Municipal composé d'un Maire, de huit adjoints, quatre conseillers délégués et de quatorze conseillers municipaux.

La commune bénéficie d'un cadre de vie apprécié, associant un environnement semi-rural à la proximité immédiate de l'agglomération lyonnaise. Elle dispose de nombreux espaces naturels, agricoles et de loisirs qui participent à son attractivité résidentielle.

Le tissu économique local est diversifié, avec la présence d'entreprises, d'artisans et de commerces de proximité. La proximité des zones d'activités de l'Est lyonnais et des grands pôles d'emploi de l'agglomération lyonnaise favorise également l'emploi des habitants.

Saint-Pierre-de-Chandieu dispose d'une offre de services de proximité comprenant notamment des commerces, des établissements scolaires, des professionnels de santé ainsi que différents équipements sportifs, culturels et associatifs.

La vie associative constitue un élément fort de l'identité communale. Les nombreuses associations sportives, culturelles et de loisirs contribuent au dynamisme local et favorisent l'engagement des habitants de tous âges.

Sa situation géographique offre un accès rapide aux principaux axes routiers ainsi qu'aux infrastructures métropolitaines, notamment l'Aéroport Lyon-Saint Exupéry situé à proximité.

LA LOCALISATION

L'accueil de loisirs se situe au 25 avenue Amédée Ronin, à proximité de l'école René Cassin et de la mairie. L'équipe est joignable à l'adresse enfancespc@leolagrange.org.

LES PARTENAIRES

Le partenariat est une situation volontaire dans laquelle des organisations indépendantes coordonnent, voire mutualisent, leurs compétences et ressources au service d'un projet commun. L'accueil de loisirs va utiliser le partenariat comme un indispensable levier territorial. La confiance réciproque entre les acteurs éducatifs, fondée sur l'écoute, le respect mutuel et la coopération, favorise la communication entre eux, bâtissant ainsi la coéducation. **L'équipe suit les différentes étapes d'un partenariat en fonction des projets développés**.

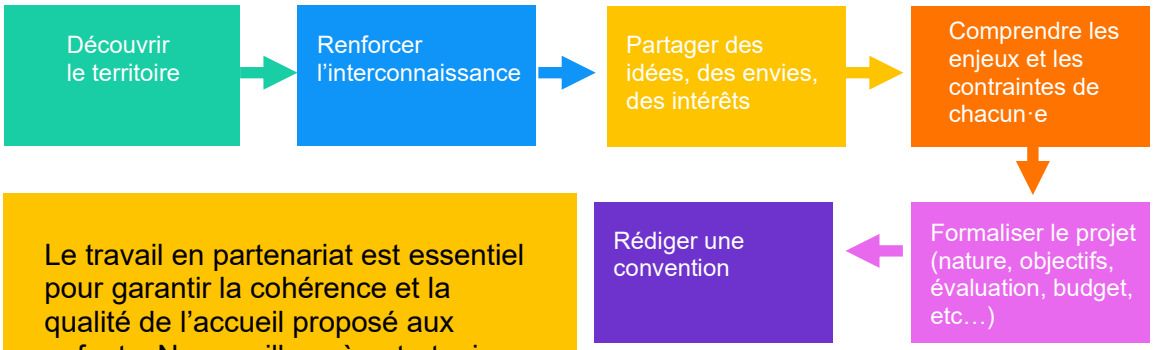

Le travail en partenariat est essentiel pour garantir la cohérence et la qualité de l'accueil proposé aux enfants. Nous veillons à entretenir des liens étroits avec l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire : écoles, municipalité, associations locales ou services sportifs et culturels. Ces collaborations permettent une meilleure prise en compte des besoins des enfants et favorisent la continuité éducative entre les différents temps de vie de ceux-ci.

Les partenaires déjà identifiés et les partenariats existants ou à développer :

NOM	Partenariats existants	Partenariats à développer
Municipalité	X	
École	X	
Crèche		X
RPEI		X
Collège	X	



PARTIE 2

PROJET ÉDUCATIF DE LA FÉDÉRATION

LA FÉDÉRATION LÉO LAGRANGE : QUI SOMMES-NOUS ?

Reconnue d'utilité publique, la Fédération Léo Lagrange est une association laïque d'éducation populaire créée en 1950 en hommage à l'œuvre de Léo Lagrange, ministre sous le Front populaire de 1936, précurseur d'une vision du temps libre comme émancipateur, porteur de dignité et de joie.

Ensemble, nous poursuivons l'objectif de contribuer à l'émancipation individuelle et collective, d'agir pour l'égalité des chances, à tous les âges de la vie et de contribuer à la cohésion sociale. Nos valeurs se retrouvent dans notre manifeste « Nous demain : pour un avenir durable et partagé. »

Une mission : ouvrons tous les possibles

Depuis 75 ans, les bénévoles, volontaires, adhérent.es et salarié.es du mouvement Léo Lagrange sont liés par cette intention commune : celle d'ouvrir tous les possibles à chacune et chacun, quelle que soit sa situation de naissance et son parcours.

Un moyen d'action : l'éducation populaire

À travers des pédagogies de participation active qui permettent de se réaliser, de s'épanouir autrement, par l'interaction collective, dans un cadre de jeu, de loisir ou de formation, l'éducation populaire (ou non formelle) propose autant d'espaces générateurs de confiance et de destin commun.

Un mouvement associatif

Aujourd'hui, la Fédération Léo Lagrange fédère des milliers de femmes et d'hommes unis dans cet engagement, en tant que bénévole associatifs ou professionnels de métiers essentiels. Deux dimensions structurent ainsi son organisation :

- Un réseau de 345 associations locales affiliées Léo Lagrange, fortement implantées sur leurs territoires, elles font le choix d'adhérer à notre projet tout en restant autonomes et proposent au quotidien aux adhérentes et adhérents Lao Lagrange des activités sportives, culturelles, de convivialité et d'insertion.
- Une unité économique et sociale composée d'associations professionnelles qui, en lien avec 500 collectivités partenaires – régions, communes, communautés de communes sur l'ensemble du territoire – accompagnent la mise en œuvre de politiques éducatives, socioculturelles et de formation-insertion au service de tous les publics : jeunes enfants, enfants, jeunes, parents, adultes et séniors.

Nos agréments

8 JANVIER 1958
Reconnaissance s'utilité publique

1er MARS 1994
Déclaration organisme prestataire de formation

10 JANVIER 2023
Immatriculation au registre des opérateurs de voyages et de séjours

4 JUILLET 2024
Agrément « association éducative complémentaire de l'enseignement public »

4 JUILLET 2024
Agrément « Entreprise solidaire d'utilité sociale »

17 JUILLET 2024
Agrément « Jeunesse Éducation Populaire »

29 AOÛT 2024
Agrément « Engagement de service civique »

18 DÉCEMBRE 2024
Agrément « Sport » de l'association Union nationale sportive Léo Lagrange (UNSLL)

31 JANVIER 2025
Habilitation « BAFA/BAFD »

La Fédération Léo Lagrange dispose également d'**un projet stratégique 2024-2030**. Aboutissement d'une démarche d'innovation collaborative, il fixe une feuille de route pour guider l'action quotidienne des équipes bénévoles et professionnelles et éclaire nos communautés sur les orientations prises pour répondre aux défis et enjeux nouveaux d'un monde complexe.

En mettant l'accent sur quatre axes largement interdépendants (notre indépendance, notre expertise, les synergies territoriales et la structuration et la maîtrise de notre développement), ce projet stratégique nous permet de consolider et de clarifier, à travers des objectifs concrets, notre parole, notre projet éducatif au service des publics et des territoires. La traduction la plus concrète de ce projet est l'évolution de notre organisation qui a donné naissance, le 1er janvier 2025, à **trois nouvelles associations structurées en métiers** : Léo Lagrange Petite enfance, Léo Lagrange Animation et Léo Lagrange Formation.

NOTRE PLAIDOYER ENFANCE

Pour Léo Lagrange Animation, l'accueil périscolaire est un temps éducatif en soi, complémentaire du temps passé en classe, essentiel à la continuité du parcours scolaire de l'enfant. La journée dans l'école est ici pensée comme apprentissage partagé, en lien avec l'ensemble de la communauté éducative et les ressources du territoire.

L'accueil périscolaire incarne ainsi le lien vivant entre éducation populaire et Éducation Nationale, dans une logique d'alliance éducative.

Les temps périscolaires (matin, midi, soir) occupent une place significative dans la vie quotidienne des enfants. Ils favorisent l'apprentissage de la sociabilité, le développement de l'autonomie et du libre choix. Ils facilitent de la sorte l'accès aux loisirs éducatifs et contribuent à l'accompagnement à la scolarité.

Ils sont, surtout, des moments de transition essentiels dans la journée de l'enfant. Véritables passages entre la famille et la classe, ils concrétisent l'un des premiers pas entre les apprentissages formels et informels, entre individualité et vie en groupe.

- Pour que l'enfant puisse apprendre, grandir et s'épanouir, il a besoin de se recentrer, de souffler, d'exister pour lui-même autant que dans le groupe, d'équilibrer les temps d'acquisition des savoirs et les temps pour soi.
- L'enfant est acteur de son parcours : il évolue dans un cadre balisé mais ouvert, où il peut exprimer son potentiel, développer son autonomie, prendre part à la vie collective, et s'approprier son environnement.
- L'accueil périscolaire devient ainsi un lieu d'apprentissage informel, propice à l'émergence de compétences sociales, émotionnelles et citoyennes. Ces temps offrent un territoire et un temps de jeu, d'interactions, et de socialisation, où l'enfant apprend à se confronter aux autres, à coopérer, à résoudre des conflits, et à mieux « faire ensemble » en grandissant.

C'est donc l'esprit que Léo Lagrange Animation inscrit dans son action, en lien étroit avec les familles, les équipes éducatives, et les partenaires éducatifs du territoire. Cette coéducation partagée à l'échelle locale repose sur trois principes essentiels de coéducation :

- Assurer la continuité entre les différents temps de vie de l'enfant,
- Compléter les apports de chacun des acteurs éducatifs,
- Garantir la cohérence des repères donnés aux enfants.

Cette coéducation participe d'un projet commun et prend corps dans la collaboration entre, équipes enseignantes, animateur·rices, ATSEM, agents de restauration et de la collectivité, partenaires associatifs et institutionnels du territoire.

Ainsi, l'accueil périscolaire porté par Léo Lagrange Animation est très loin d'une simple fonction de garde : c'est un dispositif éducatif à part entière, pensé, animé et évalué collectivement. Il prend part à la construction d'une société plus juste et plus solidaire, en préparant chaque enfant, non seulement à réussir sa scolarité, mais surtout à trouver sa place dans la société, comme citoyen émancipé, autonome et engagé.

NOS ENGAGEMENTS ÉDUCATIFS

Le **« Projet éducatif, spécial enfance »** permet à l'équipe d'animation de bénéficier d'un repère pour activer les trois leviers d'interventions qui facilitent l'accès, pour les enfants à des loisirs émancipateurs :

- Des démarches éducatives démocratiques
- Des projets ludo-éducatifs innovants et évalués
- Des activités sportives et physiques « génératrices » de citoyenneté





Plus particulièrement, **l'équipe de l'accueil de loisirs périscolaire :**

- Met en place des activités ludo-éducatives pour développer les compétences psychosociales et émotionnelles des enfants.
- S'oppose à l'occupationnel en préparant des projets et des programmes pédagogiques loin des sollicitations consuméristes.
- Déclenche, grâce à une pédagogie active, des mécanismes d'apprentissages faisant appel au plaisir et à la motivation.
- Valorise chaque enfant et fait de la pédagogie de la découverte l'un des principes forts de notre approche éducative.
- Permet à l'enfant de découvrir ses compétences par la pratique d'activités physiques, sportives et culturelles.
- Combat les inégalités sociales et culturelles via des modes d'expression et de création accessibles à toutes et tous.

DES CARACTERISTIQUES PAR TRANCHE D'ÂGE

L'accueil de loisirs périscolaire est ouvert à tous les enfants âgés de 6 à 10 ans. En ce sens, nous répondons aux besoins et aux attentes de différentes tranches d'âge dont voici les principales caractéristiques :

BESOINS	3-6 ans	6-9 ans	9-11 ans
Sécurité physique	Environnement stable et sécurisé ; routines rassurantes ; soins adaptés	Repères clairs (temps, espace, règles) ; encadrement bienveillant	Compréhension des règles de sécurité ; responsabilisation progressive
Sécurité affective	Présence affective constante ; attachement sécurisant ; câlins, écoute	Reconnaissance émotionnelle ; encouragements ; confiance dans les adultes	Estime de soi ; confiance mutuelle ; respect de l'intimité
Accueil des émotions	Nommer les émotions ; être rassuré ; droit de pleurer et de se réjouir	Apprendre à gérer la frustration ; exprimer verbalement ses ressentis	Affiner la régulation émotionnelle ; prise de recul ; empathie envers autrui
Émancipation / autonomie	Choix simples (habits, jeux) ; participer à des gestes du quotidien	Prise d'initiatives ; apprendre à résoudre des petits problèmes seul	Capacité à s'organiser ; autonomie scolaire et personnelle croissante
Socialisation	Jeux parallèles puis coopératifs ; interactions guidées ; règles simples	Développement du sens de la justice ; besoin d'amitiés ; jeux en groupe	Construction de l'identité sociale ; appartenance à un groupe ; entraide
Développement intellectuel	Expérimentation par le jeu ; imagination ; curiosité soutenue	Développement de la logique ; apprentissages scolaires de base	Raisonnement plus abstrait ; esprit critique ; structuration des connaissances
Communication / langage	Acquisition du langage oral ; vocabulaire riche par les échanges	Enrichissement du lexique ; lecture/écriture ; structuration du discours	Maîtrise du langage écrit et oral ; argumentation ; expression nuancée
Activité physique / motricité	Besoin de mouvement ; jeux moteurs variés ; développement de la coordination	Activités sportives organisées ; motricité fine (écriture, dessin)	Sports plus techniques ; contrôle corporel affiné ; endurance physique accrue
Créativité / expression	Jeux symboliques ; dessin libre ; chant, danse	Activités artistiques dirigées ; narration d'histoires ; construction	Création plus complexe ; développement d'un style personnel ; expression artistique plus élaborée
Appartenance / reconnaissance	Se sentir aimé et accepté ; valorisation des efforts	Besoin de se sentir utile et intégré ; reconnaissance de ses compétences	Recherche de sens ; affirmation de soi dans le collectif ; valorisation sociale

La liste des données ci-dessus, non exhaustive, sert de base à la construction de notre projet pédagogique, en veillant aussi aux besoins identifiés comme spécifiques au territoire.

Nous organisons un projet d'accueil pour chaque tranche d'âge selon les principes suivants :

- Accueillir l'enfant et sa famille
- Tenir compte des besoins psychologiques et psychoaffectifs des enfants
- Construire des repères et penser les transitions de la journée
- Proposer des projets concrets d'activités (en s'appuyant sur des outils adaptés)
- Maintenir un travail collaboratif avec les différents acteurs éducatifs

Nous attachons **une attention toute particulière aux enfants âgés de moins de 6 ans**. Notre rôle est de les aider à grandir sereinement en consolidant les bases sur lesquelles vont se construire les futurs apprentissages : maîtrise du langage et début de la socialisation par la découverte de soi et des autres. A un âge où l'imaginaire occupe encore une grande place dans le quotidien des jeunes enfants, nous prendrons soin de nourrir cette curiosité qui les amène à s'intéresser petit à petit au monde qui les entoure.

UN ACCUEIL INCLUSIF

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs périscolaire est construit de façon à **pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble des enfants à besoin particuliers et notamment les enfants en situation de handicap**.

En effet il s'agit de :

- Respecter le cadre légal, en particulier la loi de février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap,
- Affirmer que tous les enfants, y compris ceux en situation de handicap ou à besoins éducatifs particuliers, sont concernés par les objectifs du projet éducatif et du PEDT dans son ensemble et ont accès aux loisirs et projets proposés,
- Organiser l'information et la formation des équipes pour favoriser une réflexion collective pour l'accueil des enfants.

Ainsi, à l'accueil de loisirs nous organisons l'accueil selon le processus suivant :

ETAPES	
1. DIAGNOSTIC	▪ Identification du/des besoin(s) ▪ Rencontre avec la famille ▪ Phase d'observation lors d'un temps d'accueil ▪ Copie de la notification MDPH si l'enfant est concerné
2. INSTRUCTION	▪ Réflexion en équipe et avec la famille sur le projet de protocole d'accueil ▪ Définition des objectifs pédagogiques ▪ Proposition des moyens de mise en œuvre : visite des locaux, sensibilisation des équipes, aménagement les locaux, achat de matériel spécifique, etc.
3. DECISION	▪ Validation des moyens humains (formation, renfort, partenariat associatif, etc.) avec le N+1 de la structure ▪ Validation du matériel nécessaire avec le N+1 de la structure
4 .MISE EN ŒUVRE	▪ Adaptation des consignes ou de la nature des productions visées dans le cadre des activités de loisirs. ▪ Organisation du lien avec les autres personnels intervenant dans la journée (ex : lors du temps du repas) ▪ Définition des besoins précis en termes de manipulation d'objets, de gestion du matériel, de déplacements, etc. ▪ Communication avec l'ensemble des enfants : temps de paroles, sensibilisation, partage de savoirs faire entre pairs, etc.
5. ÉVALUATION	▪ Pour permettre l'évolution du protocole d'accueil selon les observations et retours des équipes et partenaires

Pour toute question concernant l'accueil d'un enfant à besoins particuliers ou en situation de handicap, merci de solliciter la direction de l'accueil de loisirs.

LA PARTICIPATION DES MINEURS

La participation des enfants constitue un pilier central du projet pédagogique. Chaque enfant est un acteur à part entière de la vie quotidienne au sein de l'accueil de loisirs. Les enfants sont encouragés à exercer leur citoyenneté et cela se traduit de la manière suivante

- **Les enfants s'expriment principalement lors des bilans de fin de journée. Ils peuvent dire ce qu'ils ont apprécié, partager les difficultés rencontrées et proposer des idées pour les prochaines activités. L'équipe d'animation s'appuie sur ces retours pour ajuster ses propositions.**

- **Sur la forme,** nous veillons à créer un environnement propice à la libre expression, où la parole de tous est écoutée et valorisée**.** L'équipe d'animation adopte une posture favorisant l'écoute active et l'émergence de propositions venant directement des enfants. Nous encourageons leur implication dans le choix et la mise en œuvre des activités, pour les responsabiliser et leur donner goût au « faire ensemble ».

LE RESPECT DU CADRE DE VIE EN SOCIÉTÉ

Afin d'assurer le bon déroulement des temps d'accueil tout en apportant des repères qui favoriseront la cohésion de groupe, l'équipe d'animation veille à :

- Instaurer avec les enfants des règles communes impliquant des droits et des devoirs
- Mettre en place des rituels de début et de fin des activités formelles ou informelles pour favoriser le débat
- Proposer un programme adapté et varié tout en laissant une liberté de choix
- Faire participer les enfants à l'élaboration des projets et des activités
- Permettre aux enfants de participer aux activités sur la libre adhésion
- Laisser de la place à la prise d'initiatives et adapter les responsabilités
- Assurer une continuité éducative au fil des âges et entre les thématiques abordées
- Faciliter les transitions en favorisant les temps d'échanges avec les enfants et les familles

Nous apportons **une attention toute particulière à la co-construction et au respect des règles en collectivité** qui servent à poser un cadre bienveillant et des limites aux enfants.

Pour cela, nous travaillons autour de **la notion de sanction éducative et non pas de punition**, car celle-ci aide l'enfant à assumer ses responsabilités et à grandir sereinement.

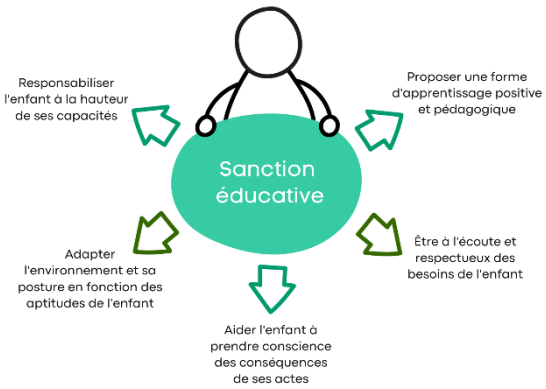

LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES

Le développement des compétences psychosociales (CPS) constitue un levier essentiel pour permettre à chaque individu, et particulièrement à l'enfant, de mieux se connaître, mieux vivre avec les autres et faire des choix éclairés.

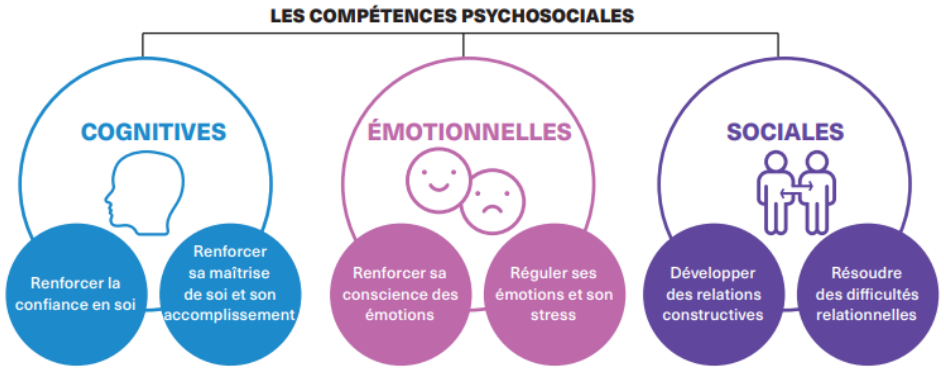

Dans le champ de l'éducation populaire, qui s'inscrit dans l'éducation non formelle, les actions éducatives favorisent concrètement l'acquisition de ces compétences au travers de situations vécues, de l'engagement, de la coopération et de l'expérimentation. Les espaces d'animation, souvent souples et centrés sur l'individu dans un collectif, permettent à chacun d'**apprendre autrement, en mobilisant l'expérience, la réflexion collective et la créativité.**
L'éducation populaire agit ainsi en complémentarité de :

- L'éducation formelle (l'école), qui transmet des savoirs structurés et évalués.
- L'éducation informelle, qui se construit de manière diffuse dans les interactions quotidiennes (famille, pairs, médias, etc.).

L'articulation entre ces trois formes d'éducation est essentielle :

- L'éducation formelle donne des repères et des connaissances
- L'éducation informelle façonne les comportements au quotidien et donne des codes.
- L'éducation non formelle (au cœur de l'éducation populaire) offre un espace de liberté, de participation active et de construction de soi.

En intégrant le développement des CPS dans nos pratiques pédagogiques, nous contribuons au sein de l'accueil de loisirs à former des citoyens conscients, autonomes, critiques et solidaires, capables de faire face aux défis personnels et collectifs.
C'est un enjeu profondément éducatif, social et démocratique.



PARTIE 3

FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

LE CADRE DE L'ACCUEIL

Tous les enfants fréquentant l'école René Cassin peuvent être accueillis à l'accueil de loisirs périscolaire les jours scolaires.
Le mercredi, tous les enfants de la commune, quelle que soit leur école de rattachement, peuvent être accueillis.

LES CAPACITÉS D'ACCUEIL

La capacité des locaux de l'accueil de loisirs est de 110 enfants au maximum lors des temps périscolaires. La direction de l'accueil de loisirs doit, quant à elle, respecter les taux d'encadrement réglementaires lorsque l'accueil est déclaré auprès de la SDJES :

Type d'accueil	Durée	Encadrement - de 6 ans	Encadrement + de 6 ans
Périscolaire	≤ 5 heures	1 pour 10 mineurs de - de 6 ans	1 pour 14 mineurs de + de 6 ans
	> 5 heures	1 pour 8 mineurs de - de 6 ans	1 pour 12 mineurs de + de 6 ans
Périscolaire dans le cadre d'un PEDT (avec ou sans plan mercredi)	≤ 5 heures	1 pour 14 mineurs de - de 6 ans	1 pour 18 mineurs de + de 6 ans
	> 5 heures	1 pour 10 mineurs de - de 6 ans	1 pour 14 mineurs de + de 6 ans

- Les accueils périscolaires de plus de 5h sont de fait des mercredis.
- Au moins 50 % de diplômés BAFA ou équivalents, maximum 20 % sans formation À noter : le nombre de stagiaires pratiques varie en fonction de ces 2 impératifs.

Un nombre d'enfants maximum à accueillir peut également être définit avec la commune par accueil périscolaire et par tranche d'âge.

Ainsi, l'accueil de loisirs périscolaire peut accueillir :

TEMPS	3 – 6 ans	6 – 11 ans
Le matin		54
La pause méridienne	NC – service municipal	
Le soir		110
Les mercredis	30	56

LES HORAIRES D'ACCUEIL

Les horaires de l'accueil périscolaire sont les suivants :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI AVEC ÉCOLE	JEUDI	VENDREDI
MATIN	De 7h à 8h20	De 7h à 8h20	NC	De 7h à 8h20	De 7h à 8h20
MIDI	11h30 à 13h20	11h30 à 13h20	NC	11h30 à 13h20	11h30 à 13h20
SOIR	De 16h30 à 18h20	De 16h30 à 18h20	NC	De 16h30 à 18h20	De16h30 à 18h20

	MERCREDI SANS ÉCOLE
MATIN	7 h 45 à 11 h 30
MIDI	De 11h30 à 13h30
A-M	13h30 à 18h20

Les mercredis, les enfants sont accueillis en journée complète, demi-journée avec ou sans repas.

LES MODALITÉS DACCUEIL

LES ESPACES D'ACCUEIL

L'accueil de loisirs est composé de plusieurs espaces équipés d'un mobilier adapté.

À l'intérieur :

- Le hall d'accueil dessert les salles d'animation et le réfectoire. Un espace y est dédié à l'information des familles.
- Pôle administratif : bureau du directeur et bureau des référents.
- Pôle maternelle : salle d'activités, salle de sieste et sanitaires.
- Pôle d'animation : salles d'activités et cuisine pédagogique.
- Réfectoire : espace dédié à la prise des repas.

À l'extérieur :

- 1 cour avec un espace pour projet jardin et un espace sous préau pour se détendre.

LES MODALITÉS D'INSCRIPTIONS

Pour les inscriptions, nous mettons en place un accès en ligne via le Portail famille.

* *Vous retrouverez dans le règlement toutes les modalités d'inscriptions et d'annulations.*

LA TARIFICATION

La tarification est adaptée au quotient familial fixé par la collectivité.

Pour le périscolaire hors mercredi :

Les tarifs 2026 de l'accueil périscolaire dépendent du quotient familial. Ils s'échelonnent entre [2.38€ et 2.75] par enfant pour l'accueil du matin et du soir et entre [4.55 et 5,27€] par enfant pour la pause du midi.

Période	Quotients familiaux	Tarifs
MATIN	Inférieur à 1000 €	2.38 €
	Entre 1001 € et 1500 €	2.50 €
	Entre 1501 € et 2000 €	2.63 €
	Supérieur à 2001 €	2.75 €
MIDI	Inférieur à 1000 €	4.55 €
	Entre 1001 € et 1500 €	4.79€
	Entre 1501 € et 2000 €	5.03 €
	Supérieur à 2001 €	5.27 €
SOIR	Inférieur à 1000 €	2.38 €
	Entre 1001 € et 1500 €	2.50 €
	Entre 1501 € et 2000 €	2.63 €
	Supérieur à 2001 €	2.75 €

Pour le mercredi :

Période	Quotients familiaux	Tarifs commune	Tarifs extérieurs
Matin	Inférieur à 1000 €	5.98 €	7.17 €
	Entre 1001 € et 1500 €	6.29 €	7.55 €
	Entre 1501 € et 2000 €	6.60 €	7.93 €
	Supérieur à 2001 €	6.92 €	8.30 €
Après-midi + goûter	Inférieur à 1000€	6.48 €	7.77 €
	Entre 1001 € et 1500 €	6.82 €	8.18 €
	Entre 1501 € et 2000 €	7.16 €	8.59 €
	Supérieur à 2001 €	7.50 €	9.00 €

Les factures sont établies au début du mois suivant et transmises aux familles par mail.

LES MODALITÉS DE RESTAURATION

Les jours scolaires, la pause méridienne relève d'un service municipal et les repas sont pris au restaurant scolaire de l'école René Cassin. Les mercredis et pendant les vacances scolaires, les repas et les pique-niques de l'accueil de loisirs sont fournis par RPC.

Afin d'adopter une démarche écoresponsable, mais aussi de répondre au mieux aux attentes des familles :

- Les menus sont consultables sur le site internet de RPC et affichés à l'accueil du centre de loisirs.
- En cas d'allergie alimentaire nécessitant une attention particulière, nous demandons aux familles d'établir un document de Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) avec leur médecin.
- Nous organisons le service sous la forme d'un self-service le lundi, mardi, jeudi et vendredi ; d'un service à l'assiette le mercredi ; encadré par l'équipe et où l'enfant se voit attribuer des responsabilités en fonction de son âge et de ses capacités.
- Nous pouvons proposer deux types de menus : avec viande / sans viande*, tout en respectant l'apport protéinique journalier.

* *Si Léo Lagrange Animation accepte de préparer deux types de repas, elle ne répondra pas favorablement aux demandes de préparation des repas selon les rites prescrits par une confession. Nous veillerons à ce que les menus sans viande respectent le décret du 30 septembre 2011 relatif à la qualité nutritionnelle des repas servis dans le cadre de la restauration scolaire et qu'ils contiennent les apports protéiniques nécessaires.*

LES JOURNÉES TYPES

Tout au long de la journée, les enfants sont sous la responsabilité de l'équipe d'animation qui veille à leur rythme et leur sécurité. Les rituels quotidiens, s'ils sont établis avec sens et régularité, apportent un cadre rassurant, structurent les journées et facilitent la vie en collectivité. Ils favorisent également des moments d'écoute, de repérage et de reconnaissance pour chaque enfant au sein du groupe.

LES LUNDIS, MARDIS, JEUDIS ET VENDREDIS

-- L'accueil du matin, pour un réveil en douceur --

L'accueil du matin, premier contact de la journée, est **un espace de transition entre la vie de famille et la journée à l'école**. L'équipe d'animation est attentive à personnaliser l'arrivée de chaque enfant et de chaque famille afin de faciliter l'instant de la séparation. Pour ce faire, il existe un espace d'accueil chaleureux et rassurant, propice aux échanges.

Horaires	Organisations clés
7H00 - 8H20	Arrivées échelonnées. À 8 h 20, l'équipe d'animation accompagne les enfants jusqu'à la cour de l'école René Cassin.

-- La pause méridienne, un temps de partage --

La pause méridienne repose sur **trois temps clés : les activités, le repas et enfin les transitions**.

- Les activités sont encadrées ou vécues en autonomie, en extérieur ou en intérieur, et des espaces calmes sont proposés jeu/lecture/coin discutions…

- L'équipe d'animation veille à ce que le repas se déroule dans un climat serein pour marquer une véritable pause dans la journée des enfants, et pour prendre soin de leur santé à travers leur alimentation.
- Enfin, les temps de transition sont pensés pour rassurer les enfants, pour leur permettre de passer de leur posture « d'élèves » à celle « d'enfants », et inversement, et pour organiser les flux dans les différents espaces.

Horaires	Organisations clés
11H30 - 13H20	La pause méridienne est un service municipal. Des membres de l'équipe Léo Lagrange sont mis à disposition de la commune pour participer à l'organisation de ce temps d'accueil et animer des activités auprès des enfants.

-- L'accueil du soir, un lieu d'expérimentation --

L'accueil du soir est un lieu d'expérimentation où **les enfants intègrent de nouveaux mécanismes de pensée, de réflexion et de compréhension** tout en se libérant des tensions accumulées durant la journée. L'équipe d'animation est attentive à ce que les enfants puissent, selon leur rythme et leurs besoins, développer des compétences sociales à travers le jeu. L'accueil de loisirs périscolaire peut proposer aux enfants du sport, des activités manuelles, des jeux, de la lecture ou des projets…

Horaires	Organisations clés
16 h 30	Appel des enfants et goûter.
16 h 45	Répartition selon les inscriptions sur le portail famille et début de l'étude surveillée.
17 h	Début des ateliers, qui se poursuivent jusqu'à 18 h 20.
17 h 30	Fin de l'étude. Les enfants peuvent rejoindre l'accueil libre.
18 h 20	Fermeture de l'accueil.

LES MERCREDIS

-- C'est en jouant qu'on apprend ! --

Le temps périscolaire du mercredi s'inscrit dans la continuité pédagogique de la semaine. L'équipe d'animation organise **des activités variées, ludiques, adaptées** et inscrites dans un processus de continuité éducative.

HORAIRES	PROGRAMME	ACTIVITES
7h45 - 9h	Arrivées échelonnées et accueil des familles	Temps calme ; rituels autour des émotions ; etc.
9h - 9h15	Humeur du jour	Prise en compte des ressentis, émotions et désirs des enfants. Construction du planning ; création des groupes ; etc.
9h15 - 11h30	Activités	Activités : bricolage ; construction ; manipulation ; sciences ; découvertes ; sport ; jeux de rôles ; théâtre ; expression corporelles etc.
11 h 30 à 12 h	Temps libre	Échanges enfants - animateurs ; jeux libres ; etc.
12h - 13h15	Repas	Petits jeux de coopération ; etc.
13h15 - 14h	Temps calme / libre	Sieste pour les petits ; bulles de lecture et rangements pour les grands ; etc.
14h - 16h	Activités	Activités : musique ; théâtre ; peinture ; jardinage ; nature ; débat ; citoyenneté ; sport etc.
16h - 16h30	Goûter	Goûter, hydratation, Discussion ludique, rigolade etc.
16h30 – 17h00	Bilan de la journée	Activités de coopération ; détente ; dessin ; etc.
17h00 - 18h20	Accueil du soir, départs échelonnés	Jeux libres ; etc.

Plusieurs possibilités d'inscriptions :

Mercredi matin avec ou sans repas

Mercredi après-midi avec ou sans repas

Journée complète

LE CADRE DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉQUIPE

L'équipe éducative est constituée d'un directeur, de 3 référents et 6 animateurs qui, toutes et tous, participent à l'accueil des mineurs. La liste des membres de l'équipe est disponible sous forme de trombinoscope dans le bureau de la direction.

L'équipe est garante de la sécurité morale, physique et affective des enfants accueillis au périscolaire. Chaque fonction bénéficie d'une fiche emploi lui permettant de connaître et d'appliquer son cadre d'intervention.

La direction de l'accueil de loisirs encadre et accompagne l'équipe d'animation : elle est garante du cadre légal, de la posture professionnelle et de la démarche d'appropriation du PEDT des objectifs de la commune. Elle encadre et coordonne la rédaction du projet pédagogique et du projet d'animation, de la démarche d'évaluation, de la préparation des activités, de l'accueil des familles.

Il est en effet important que l'équipe d'animation contribue activement à l'écriture du projet pédagogique et de sa concrétisation à travers le projet d'animation et les activités. Ces dernières répondent aux besoins spécifiques des enfants (âges, intérêts, niveau d'autonomie, etc…)

L'équipe d'animation bénéficie :

- Un plan de formation générale reposant sur le plan de développement des compétences (formations diplômantes, parcours métiers)
- De formations avec le pôle engagement : accompagner la gestion de l'émotion chez l'enfant, éduquer sans violence, faciliter l'égalité filles-garçon, sensibilisation à l'environnement etc..
- D'un kit de la posture éducative pour travailler en équipe les questions de postures professionnelles (cf. partie annexes et ressources).
- Des réseaux professionnels locaux et nationaux (cf. partie annexes et ressources).
- D'une boîte à outils avec de nombreuses ressources pédagogiques (cf. partie annexes et ressources) qui s'inscrivent dans une démarche globale d'éducation à la citoyenneté.
- De la mise en place de moments conviviaux et temps de formations.

Les réunions de l'équipe d'animation sont organisées de la manière suivante :

- Un point hebdomadaire pour préparer la semaine.
- Des points d'équipe ponctuels pour préparation de projet ou d'évènement.
- Un « comment cha va » une fois tous les 15 jours pour connaitre les ressentis, les humeurs, les axes de travail ou d'approfondissement beaucoup plus ludique.



PARTIE 4

LES RELATIONS EXTERNES

LE QUOTIDIEN AVEC LES FAMILLES

Accueillir l'enfant, c'est aussi **accueillir sa famille qui constitue un acteur essentiel** dans le bon fonctionnement de l'accueil de loisirs périscolaire. La continuité éducative entre l'environnement familial de l'enfant et l'accueil périscolaire passe par **la construction d'une relation de confiance** entre les professionnels et les parents.

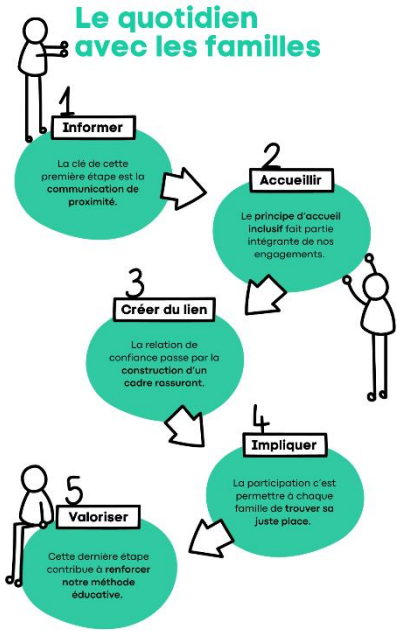

Ainsi, chaque parent peut, sur la base du volontariat, trouver sa place dans le fonctionnement de la structure et s'investir selon ses aptitudes, ses intérêts et ses disponibilités.

L'équipe de l'accueil de loisirs organise les 5 étapes du quotidien avec les familles à travers :

- Une **communication de proximité** qui passe par la mise en place de différents outils :
  - Transmission orale et écrite : échanges au moment de l'accueil du matin et du soir, apporter des repères (un animateur référent est à l'écoute des parents à l'accueil du soir).
  - Les programmes d'activités, les menus et les informations sur l'organisation de l'accueil sont affichés à l'accueil du centre de loisirs. Le site internet de la structure et les réseaux sociaux complètent cet affichage. Le portail famille et les mails servent aussi à communiquer avec les familles.
  - Courriers : les newsletters aux familles, notes sur le fonctionnement de l'accueil, etc.
  - Transmission des informations relatives à la vie de l'accueil de loisirs : menus de la semaine, programmes d'activités, invitations, journées type, infos pratiques, fiches d'inscriptions…
- **L'aménagement de l'espace :** Les enfants sont invités par l'équipe d'animation à repérer, réorganiser et aménager les différents espaces de leur accueil de loisirs afin de mieux se les approprier, mais aussi de pouvoir évoluer en autonomie dans un environnement familier et rassurant. Cet aménagement intègre des espaces d'information pour les familles et les enfants, des espaces de valorisation des activités et des projets vécus par les enfants.
- **Le processus de coéducation :** l'équipe organise des temps spécifiques pour dialoguer avec les familles : réunions de rentrée, temps d'accueil, ateliers parents enfants, comité d'usager, réunions d'informations, expositions et spectacles des enfants, valorisation et partage de connaissances, ateliers débats, etc...
- **La disponibilité de l'équipe** pour rassurer les familles et encourager leur présence dans la vie de la structure, tout en valorisant leur participation. Les relations sont

fondées sur l'écoute, le respect mutuel et le refus de toute forme de discrimination ou d'exclusion.

LE LIEN AVEC LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE

L'enfant vit des temps multiples au cours de sa journée : temps scolaire, temps périscolaire, vie familiale et activités associatives ou extra-scolaires. Chacun de ces temps est animé par des acteurs éducatifs différents, avec des attentes et des objectifs spécifiques. Conscient de cette pluralité, l'accueil de loisirs inscrit son action dans une logique de continuité et de complémentarité éducative.

En partageant nos observations et en articulant nos projets pédagogiques, nous contribuons ensemble à construire un parcours éducatif cohérent et respectueux du rythme et des besoins de chaque enfant.

Pour cela, des temps de concertation sont organisés régulièrement avec :

- **La direction de l'accueil de loisirs et la direction de l'école René Cassin se rencontrent une fois par mois pour faire le point sur l'organisation des temps scolaires et périscolaires et échanger sur les situations qui nécessitent une coordination.**
- **La direction de l'accueil de loisirs échange régulièrement avec la coordinatrice enfance et jeunesse de la commune. Le suivi du service se poursuit lors des comités de pilotage (COPIL) et des comités techniques (COTECH), avec la direction générale des services et les élus.**

Ces temps de concertation permettent de rédiger des outils et/ou process communs afin que chaque étape de la collaboration soit décrite précisément.
La cohérence entre ces différents temps est essentielle pour assurer l'épanouissement de l'enfant. Cela implique notamment un dialogue régulier entre les équipes d'animation, les enseignants, les partenaires locaux, etc.

Avec les enseignants

Équipe d'animation et enseignants se croisent plusieurs fois par jour : quand les animateurs et animatrices viennent chercher les enfants dans les classes (par exemple pour les plus petits), quand les enfants sont amenés dans la cour et/ou ensuite raccompagnés directement en classe ou, parfois, quand les enseignants vont chercher les enfants à la fin du service.
Ce sont **des moments de « transfert de responsabilités »** qui favorisent la transmission du climat scolaire et périscolaire et des éventuelles problématiques individuelles.

Avec les agents de la collectivité

Au quotidien, les temps de transition entre périscolaire, les ATSEM et les AER, demandent aux équipes d'animation une attention particulière. Elle passe par des temps de transition institués « Quand les équipes échangent, elles travaillent, mais ne papotent pas ! »

LE CADRE LÉGAL

Les accueils périscolaires du matin, midi et du soir, du mercredi sont déclarés au Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports (SDJES). A ce titre, ils doivent être en conformité avec la réglementation et peuvent être l'objet de visites ou d'inspections.
Cette relation est régie par le Code de l'action sociale et des familles (CAFS) constituant la colonne vertébrale des ACM.

Les accueils de loisirs accueillant des enfants de moins de 6 ans sont soumis à l'autorisation préalable du préfet via l'avis du service de PMI. Cet avis porte sur l'adaptation des locaux et des modalités d'organisation et de fonctionnement de l'accueil aux besoins et rythmes de vie des enfants de moins de 6 ans. La déclaration de l'accueil de loisirs permet de travailler en lien étroit avec la CAF et de bénéficier de prestations et de financements à destination des accueils de loisirs.

Chaque direction dispose du « spécial directeur et directrice en ACM » de la JPA pour l'accompagner dans le respect du cadre réglementaire. L'association Léo Lagrange Animation fournit également des process et des procédures pour guider les équipes autour de sujets précis :

- Relations avec les familles
- Relations au sein des équipes
- Relations avec les institutions et les collectivités
- Gestion des situations d'urgence ou exceptionnelles
- Documents de gestion quotidiens et cadre légal

FOCUS

ACTIVITÉS SPORTIVES À VOCATION RÉCRÉATIVE

Les activités sportives ayant une vocation récréative, ludique et de découvertes proposées par l'accueil de loisirs périscolaire sont conçues dans le **respect du développement de l'enfant, de ses capacités et de ses envies**. Elles permettent de favoriser la motricité, la coopération, le respect des règles et des autres.

Ces activités se déroulent dans des **espaces adaptés et sécurisés** (salle de motricité, gymnase, cour de récréation, espaces extérieurs aménagés), sous la responsabilité de l'équipe d'animation.
L'accent est mis sur le plaisir de bouger et l'apprentissage du collectif à travers le jeu. Enfin, **une attention particulière est portée à l'inclusion de tous les enfants**, quels que soient leurs besoins ou éventuelles limitations physiques.

En cas de mise en place d'activité physique et sportive codifiée à vocation d'apprentissage ou de perfectionnement, cette activité doit être encadrée par une personne détenant un des diplômes issus de l'annexe II-1 du code du sport. Les conditions matérielles (équipements, matériels pédagogiques) et de sécurité (effectifs adaptés, respect des normes d'encadrement, vérification des installations) sont systématiquement prises en compte.
Les activités se déroulant en milieu spécifique (ex : une initiation kayak un mercredi après-midi - Art R.212-7 du code du sport), sont obligatoirement encadrées par une personne possédant les diplômes nécessaires à la mise en place de cette pratique. Elle ne peut être dispensée autrement, même de manière récréative.

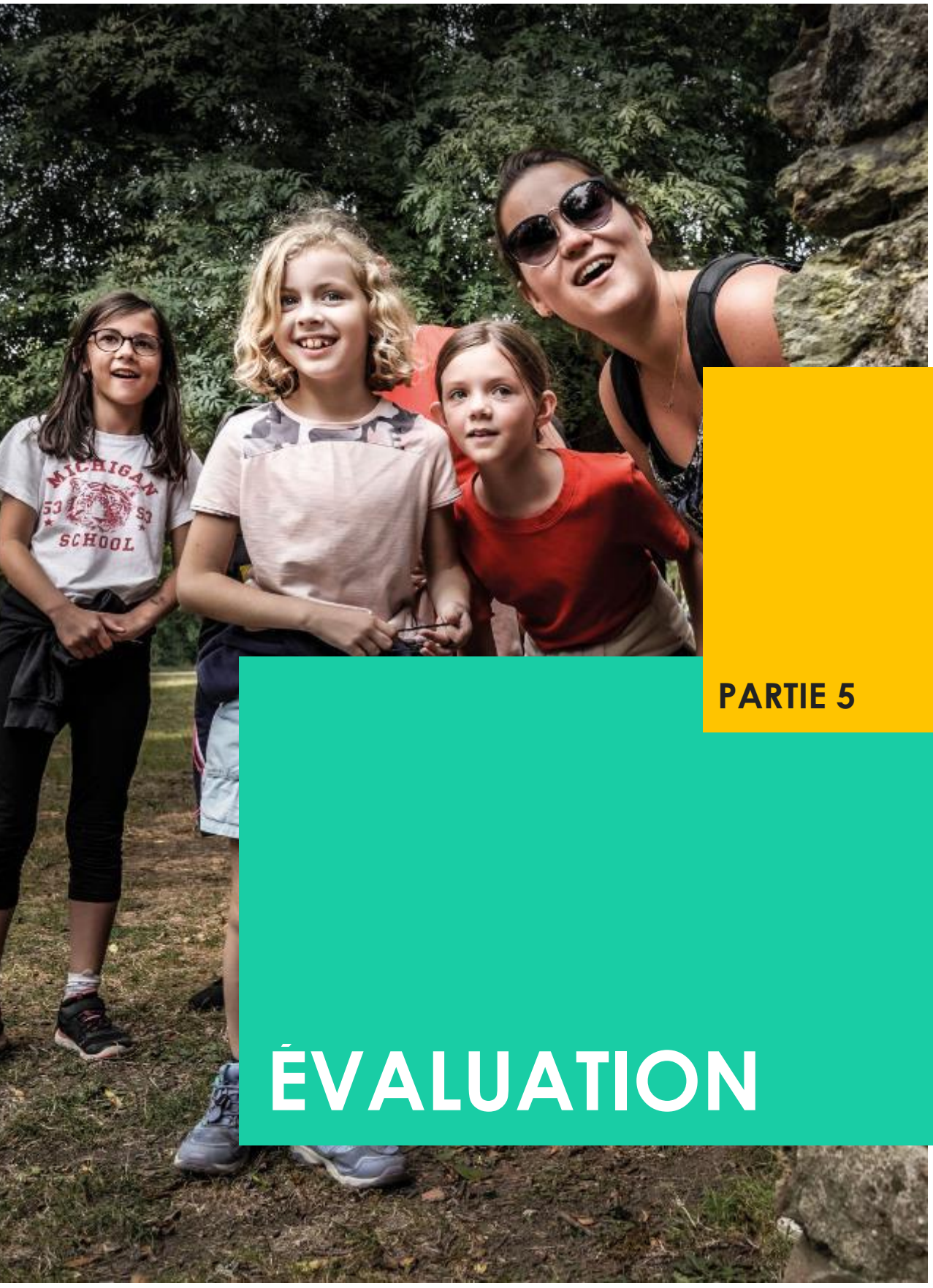

PARTIE 5

ÉVALUATION

L'EVALUATION ? INDISPENSABLE !

L'évaluation, en tant que **démarche participative, de valorisation et d'amélioration continue**, est au cœur de la démarche de l'accueil de loisirs périscolaire.

Sans prétendre à l'exhaustivité ni à la rigueur scientifique, elle consiste à **analyser un projet de manière critique et méthodique** pour vérifier s'il atteint ses objectifs, s'il est utile, efficace, et s'il peut être amélioré.

Si elle met en lumière les changements produits et la qualité de la mise en œuvre d'un projet, elle mesure aussi les écarts entre l'initiative originelle et le résultat. Elle en tire les enseignements utiles. **C'est un outil stratégique d'amélioration**, différent du contrôle ou du rapport administratif ou du bilan d'ordre quantitatif (retour descriptif), tous nécessaires pour autant.

L'évaluation est une méthode structurée dont elle construit les indicateurs simples, réalistes, exploitables, adaptés au contexte, en partenariats (y compris avec les financeurs), avant la mise en œuvre du projet. Cela renforce la clarté de l'action et contribue à la confiance mutuelle. Chaque objectif est évalué et si nécessaire, nous formulons des objectifs de développement, de réajustement pour des actions précises.

Concrètement l'évaluation est constituée d'une démarche pour évaluer les objectifs opérationnels à travers le projet d'animation, ainsi que de différents éléments de bilan exposés ci-dessous pour qualifier le fonctionnement de la structure avec les différentes parties prenantes :

AVEC L'EQUIPE D'ANIMATION

Afin d'encourager la dynamique de groupe et renforcer la montée en compétences, les équipes participent et animent la démarche d'évaluation de l'accueil de loisirs périscolaire. En outre, elles évaluent leur fonctionnement et la pertinence de leur organisation :

- Des outils de réflexion :, réunions de régulation, débriefings réguliers, etc..
- Un suivi des réunions : compte rendu ou suites à donner.

AVEC LES PARTENAIRES

Les différents partenaires de l'accueil de loisirs périscolaire reçoivent régulièrement des bilans d'activités qui permettent d'évaluer, de dresser un constat et de rendre compte des actions menées pour une période donnée :

- À chaque comité de pilotage (COPIL), la direction de l'accueil de loisirs présente aux élus un bilan et une évaluation des activités proposées aux enfants. Ce temps d'échange permet de faire le point sur les actions menées et d'identifier les ajustements à apporter.

AVEC LES ENFANTS

Tout au long de l'année, les enfants pourront évaluer leurs temps de loisirs grâce à différentes méthodes pédagogiques, telles que :

- Des temps d'échanges réguliers et des petits jeux de restitution entre les enfants et l'équipe d'animation : préparation début de journée aux activités, bilan fin de journée, transmission des émotions…
- Des évaluations de fin de cycle pour une activité ou un parcours : bilan sur le savoir, savoir-être et savoir faire des enfants.

AVEC LES FAMILLES

Tout au long de l'année, les familles pourront participer à l'évaluation de l'accueil périscolaire grâce à différentes méthodes, telles que :

- L'enquête annuelle de satisfaction des familles qui porte sur les moyens de communication, les modalités d'inscriptions, les horaires d'accueil, l'aménagement des locaux, la disponibilité des équipes, la qualité et diversité des activités, les objectifs éducatifs, etc.
- Des moments d'échanges formels et informels : [réunions, cafés parents, comité périscolaire, affichage…

ANNEXES & RESSOURCES

LES FONDAMENTAUX

- Le **projet éducatif de la Fédération** ainsi que **le** Manifeste « Nous demain ! » sont disponibles sur https://www.leolagrange.org/.
- La **boîte à outils Léo** pour les professionnels enfance est disponible sur : https://www.leolagrange.pro/la-boite-a-outils-enfance-2025/)

DES RESEAUX LOCAUX ET NATIONAUX

Léo Lagrange Animation propose **un réseau national et des réseaux régionaux**, véritables laboratoires d'idées et d'innovations, qui ont pour vocation de :

- Mettre la pédagogie au cœur des pratiques professionnelles en participant à la construction et à la diffusion de supports pédagogiques
- Favoriser l'échange de pratiques
- Renforcer le sentiment d'appartenance
- Créer un maillage actif et dynamique
- Relayer les informations auprès des équipes
- Recenser les besoins et attentes des professionnels

En outre une convention professionnelle, espace de réflexion et d'échanges de pratiques, est organisée annuellement et ouverte aux équipes de l'accueil de loisirs périscolaire.

LE KIT DE LA POSTURE EDUCATIVE



La qualité des relations tissées entre les enfants, les familles et l'ensemble des acteurs éducatifs est un principe fort pour l'accueil de loisirs. Cet engagement s'appuie sur une posture professionnelle adaptée qui repose sur le triptyque suivant :

- Des valeurs éthiques : le cadre de référence personnel
- Des savoir-être : les attitudes acquises par l'observation des pairs
- Des savoir-faire : les compétences acquises par le biais de la formation

Le Kit de la posture éducative présente 4 grands chapitres :

- Les fondamentaux de notre projet éducatif
- La lutte contre toutes les formes de discrimination
- L'accompagnement éducatif conscient et bien traitant
- Les engagements responsables et les cadres règlementaires

C'est **un outil de management** qui propose des fiches d'activités et des supports de jeux éducatifs avec lesquels la direction accompagne son équipe d'animation sur différents sujets tels que la posture à adopter face à une situation concrète, la maîtrise des fondamentaux ou bien encore sur la capacité à résoudre un problème.

Léo Lagrange Animation

25 Avenue Amédée Ronin,

69780 Saint Pierre de Chandieu